## Parcoursup Entrez dans l'enseignement supérieur

ANALYSE DES
CANDIDATS
PARCOURSUP POUR LA
LICENCE ECONOMIEGESTION DE L'UNIVERSITÉ
DE REIMS CHAMPAGNEARDENNE

## **SOMMAIRE**

Introducti	ion	3
1. Le	es origines des candidats de la licence Economie-Gestion de l'Univers	ité de Reims
Champagne	e-Ardenne	4
1.1.	Sur le plan mondial	4
1.2.	Sur le plan national	6
2. Le	clasement des candidats selon leur scolarité	10
2.1.	Le classement par type de formation	10
2.2.	Le classement par formation	16
Conclusio	on	25
Table des	figures	26
Table des	tableaux	27
Table des	matières	28

#### Introduction

Parcoursup, un outil de gestion des admissions dans l'enseignement supérieur en France, constitue un observatoire privilégié pour analyser les choix et les aspirations des étudiants. La licence en Économie-Gestion du Campus des Comtes de Champagne de Troyes et celle de l'UFR SESG de Reims demeure une filière clé dans le paysage académique. Chaque année des centaines de candidats postule pour bénéficier de cette formation. Cependant, tous les candidats ne sont pas acceptés en raison d'un nombre de place limitée, d'où la nécessité de classer les candidats pour privilégier les « meilleurs profils ». Or, ce classement ne peut se faire manuellement en raison d'un trop grand nombre de candidats et de trop grands nombre de caractéristiques. C'est pourquoi un algorithme est déployé pour effectuer ce classement.

Cette étude vise à approfondir notre compréhension des profils, des motivations, et des parcours des candidats ayant manifesté un intérêt particulier pour cette licence dans les établissements de Troyes et Reims. En examinant des caractéristiques des candidatures, les critères de sélection des étudiants, et les tendances observées dans les choix de filières, nous allons nous demander si l'origine des candidats et leur parcours scolaire influent sur leur choix et leurs chances d'intégrer la formation.

Pour cela, nous allons visualiser dans un premier temps l'origine des candidats à la fois au niveau mondial, mais aussi et surtout au niveau national. Dans un deuxième temps, nous examinerons comment l'algorithme classe les candidats selon leur parcours académique. De plus, la Licence Économie-Gestion inclut également des enseignements en mathématiques non-négligeables (probabilités, statistiques, etc.), c'est pour cela que nous allons également nous pencher sur cette question en déterminant si les candidats sont privilégiés dans le classement lorsqu'ils ont suivi des enseignements en mathématiques.

# 1. Les origines des candidats de la licence Economie-Gestion de l'Université de Reims Champagne-Ardenne

Dans cette première partie, nous examinerons les choix des candidats concernant les différentes formations proposées en fonction de l'emplacement de leur établissement d'origine lors de leur dernière année de terminale pour l'année académique 2022/2023<sup>1</sup>. Nous nous pencherons d'abord sur le plan global (des candidats internationaux) puis sur le plan de la métropole française, tout en comparant la situation du Campus des Comtes de Champagne (à Troyes), puis celle de la Faculté des Sciences Économiques, Sociales et de Gestion (à Reims). Ici, nous nous intéressons seulement aux candidats qui ont candidaté pour la licence Économie-Gestion (LEG).

#### 1.1. Sur le plan mondial

Ce que nous voyons en premier lieu (figure 1) c'est que la LEG à Reims attire plus de monde que celle de Troyes. Ce n'est pas très étonnant car l'Université de Reims est une bien plus grande structure que celle du Campus des Comtes de Champagne de Troyes. Cependant, nous pourrions penser que les candidats internationaux<sup>2</sup> ont tendance à davantage accepter les propositions de formation de Reims que celles de Troyes quand leur vœu est confirmé. Or, c'est faux, car 29,4% des candidats internationaux qui ont postulé pour la LEG de Troyes, ont accepté la proposition de formation, contre seulement 9,8% d'entre eux (tableau 1). Dans la même optique, les refus à l'égard de la LEG de Reims sont plus importants que de Troyes : 23,5% de candidats internationaux qui ont postulé à la LEG de Reims ont refusé la proposition de formation (tableau 1).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Notre analyse géographique parlera « d'origine » mais cela fait bien référence à l'établissement dans lequel les candidats étaient scolarisés en 2022/2023. L'origine des candidats ne fait absolument pas référence à leur nationalité ou à une quelconque ethnicité (même si en général, c'est lié).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ici, nous incluons les candidats venant des départements d'Outre-Mer comme des candidats internationaux. Les candidats français proviennent de la France métropolitaine.

	Acceptation	Renoncement	Refus
Troyes	29,4%	58,8%	11,8%
Reims	9,8%	64,7%	23,5%

**Tableau 1**: Répartition du campus auquel les candidats internationaux ont postulé selon leur vœu. **Lecture** : 29,4% des candidats internationaux qui ont postulé pour la licence Economie-Gestion de Troyes, ont accepté la proposition de formation à la suite de l'acceptation de leur vœu.

Nous pouvons pousser l'analyse plus loin en notant que les trois quarts des candidats internationaux ayant accepté l'offre de formation l'ont fait en faveur de la LEG de Troyes (tableau 2). De même, les deux tiers des candidats internationaux ont opté pour la LEG de Reims. En ce qui concerne les renoncements aux vœux, aucune disparité n'est observée entre Reims et Troyes. Ainsi, il apparaît clairement que le Campus de Troyes bénéficie d'accords plus favorables que le Campus de Reims, proportionnellement au nombre de vœux exprimés pour chacun.

	Acceptation	Renoncement	Refus
Troyes	75%	47,6%	33,3%
Reims	25%	52,4%	66,7%

**Tableau 2**: Répartition des vœux des candidats internationaux selon le campus auquel ils ont postulé. **Lecture**: 66,7% de candidats internationaux qui ont refusé la proposition de formation, sont ceux qui ont postulé pour la licence Economie-Gestion de Reims.

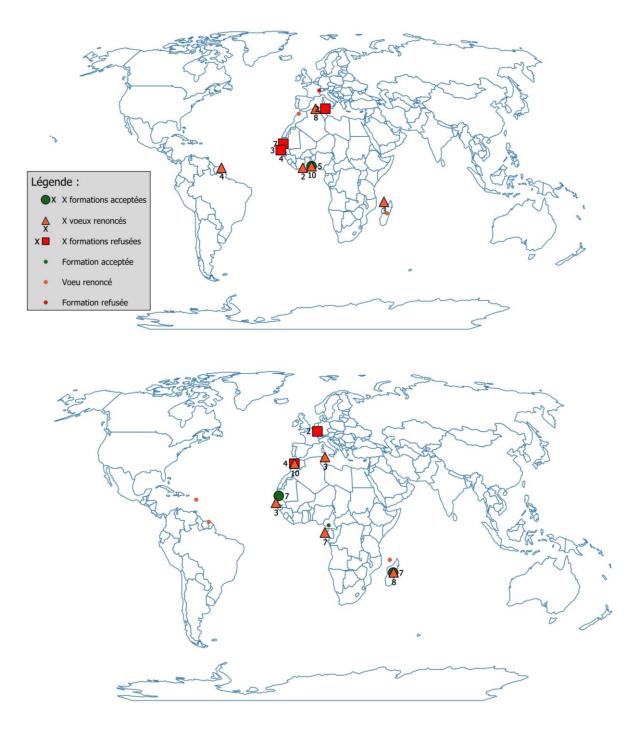


Figure 1 : Origine des candidats internationaux selon l'état de leur vœu à l'égard de la LEG de Reims (en haut) et de la LEG de Troyes (en bas). Lecture : A Madagascar, 7 candidats ont accepté la formation à l'égard de la LEG de Troyes suite à la confirmation de leur vœu et 8 autres ont renoncé à leur vœu à l'égard de cette même formation.

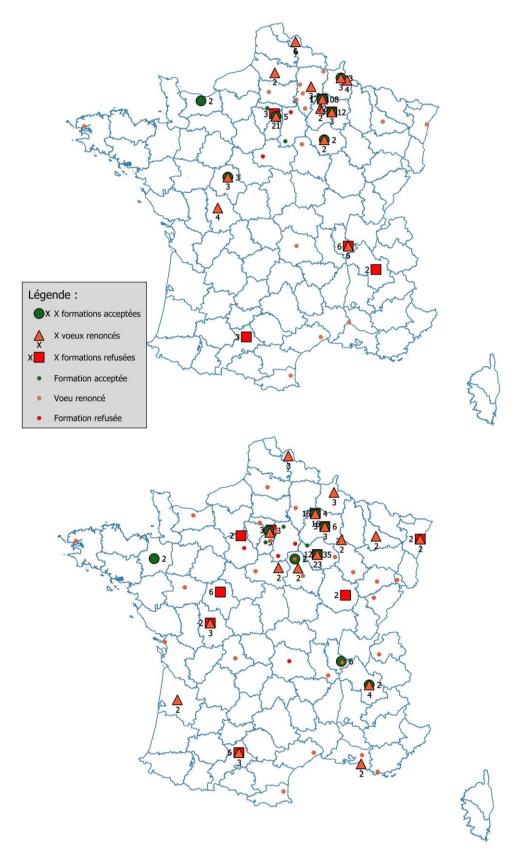
### 1.2. Sur le plan national

De manière, nous pouvons peut observer une disparité dans l'origine géographique des candidats ayant postulé pour la LEG de Troyes (figure 2). Il apparaît que ce campus attire

davantage de candidats originaires du Sud par rapport au campus de Reims. De plus, bien que le nombre total de vœux adressés à la LEG de Reims soit plus élevé, il est intéressant de noter que la diversité géographique des vœux pour la LEG de Troyes semble plus marquée (figure 2).

Cela suggère que la zone de chalandise de Troyes pour la LEG est plus étendue que celle de Reims, malgré une offre de formation similaire. La grande majorité des candidats qui acceptent l'offre de formation semblent être influencés par la proximité géographique de chaque campus. La zone de chalandise de Reims englobe naturellement la Champagne-Ardenne, mais s'étend également vers la région parisienne et les départements du Nord de la France.

En revanche, la zone de chalandise de Troyes est similaire à celle de Reims, mais elle s'étend vers l'ouest de l'Île-de-France et couvre l'intégralité de la région Grand Est, au lieu de se limiter au nord de la France. Ces observations mettent en lumière les différences dans la provenance des candidats pour les deux campus, ce qui pourrait être influencé par des facteurs géographiques et de proximité.



**Figure 2**: Origine des candidats français selon l'état de leur vœu à l'égard de la LEG de Reims (en haut) et de la LEG de Troyes (en bas). **Lecture**: A Reims, 108 ont accepté la formation à l'égard de la LEG de Reims suite à la confirmation de leur vœu, 72 autres ont renoncé à leur vœu à l'égard cette même formation et 17 autres l'ont refusé.

Autrement, nous observons que le phénomène que nous avons identifié au niveau mondial se reproduit également au niveau national, bien que les proportions varient. Plus précisément, il y a environ deux fois plus de candidats qui acceptent la LEG de Troyes par rapport à ceux qui la refusent, avec des taux respectifs de 38,2% et 18,2% (tableau 4). À l'inverse, environ deux fois plus de candidats refusent la LEG de Reims par rapport à ceux qui l'acceptent, avec des taux respectifs de 40,1% et 26,2%. Cela confirme notre constat précédent que la LEG de Troyes est clairement plus prisée des candidats, tandis que la LEG de Reims est moins attrayante, en termes de proportion de candidats.

Cependant, il est important de noter que la comparaison entre les taux de renoncement montre que la différence est relativement minime, d'environ 10 points de pourcentage (tableau 4). Cela suggère que les taux de renoncement sont similaires pour les deux programmes, ce qui indique que d'autres facteurs peuvent influencer le choix des candidats entre ces deux options. On constate, pour finir, que pour la LEG de Troyes, la plupart des candidats sont enclins à soit accepter la formation, soit y renoncer, représentant ensemble 81,7% des cas. En revanche, pour la LEG de Reims, la majorité des candidats oscille entre le refus de la formation et la renonciation, couvrant 73,7% des cas. Cette nuance suggère des schémas de décision différents entre les deux programmes, malgré des taux de renoncement similaires.

	Acceptation	Renoncement	Refus
Troyes	38,2%	43,5%	18,2%
Reims	26,2%	33,7%	40,1%

**Tableau 3** : Répartition des candidats français par campus selon leurs vœux. **Lecture** : 43,5% des candidats français qui ont postulé pour la licence Economie-Gestion de Troyes, ont renoncé au vœu.

#### 2. Le clasement des candidats selon leur scolarité

Dans cette seconde partie, nous regarderons la répartition du classement des candidats selon leur scolarité en 2022/2023. Plus précisément, nous allons voir quelles sont les formations privilégiées dans le classement et celles qui le sont moins. Nous porterons d'abord un point de vue global avec toutes les formations : lycée, réorientation, etc. Puis nous allons nous concentrer sur les filières de la formation technologique lycéenne, ainsi que la matière des Mathématiques pour les formations générales du lycée. Parmi toutes les spécialisations, nous avons choisi celle-ci, car c'est l'une des plus importantes (avec les sciences économiques et sociales) pour réussir dans la LEG, car elle est un grand obstacle pour beaucoup d'étudiants une fois en formation. Enfin, nous allons examiner quelles spécialisations des candidats étant au lycée général en 2022/2023, favorisent à avoir un meilleur classement. Comme pour la partie précédente, nous nous intéressons seulement aux candidats qui ont postulé pour LEG, tout en faisant un parallèle entre Troyes et Reims.

#### 2.1. Le classement par type de formation

2.1.1. Répartition du classement des candidats selon leur type de formation en 2022/2023

Tout d'abord, les formations qui sont les plus privilégiées par Reims et Troyes sont les formations d'ingénieurs (en 1<sup>er</sup> pour Reims et Troyes loin devant les autres). En effet, le candidat moyen ayant une formation d'ingénieur et qui a postulé pour Reims a été classé à la 34<sup>e</sup> place sur 100 et celui qui a postulé pour Troyes a été classé en 12<sup>e</sup> place sur 100 (tableau 3). Nous trouvons par la suite les formations d'école de commerce (en 3<sup>e</sup> pour Reims et 2nd pour Troyes) et de lycée général (en 2<sup>nd</sup> pour Reims et 3<sup>e</sup> pour Troyes).

Ensuite, les formations universitaires (universités et I.U.T) sont classées à peu près au même niveau pour Reims et Troyes, mais restent bien moins privilégiées que les écoles d'ingénieurs et de commerce. Cependant, les formations universitaires sont plus privilégiées que les autres formations lycéennes (professionnelles et technologiques). D'ailleurs, parmi les formations lycéennes, ce sont les formations technologiques qui sont privilégiées.

En moyenne, les formations du supérieur sont privilégiées aux formations lycéennes. Le candidat moyen ayant suivi une formation lycéenne (générale, professionnelle ou technologique) a été classé à la 62<sup>e</sup> place sur 100 s'il a postulé pour Reims et il a été classé à la 57<sup>e</sup> place sur 100 s'il a postulé à Troyes. Loin devant se trouve le candidat moyen qui a suivi

une formation du supérieur (université et I.U.T) : il a été classé à la 48<sup>e</sup> place sur 100 s'il a postulé à Reims et à la 37<sup>e</sup> place sur 100 s'il a postulé à Troyes. On note tout de même que la différence entre les formations lycéennes et du supérieur pour Reims et Troyes est différente. Pour Reims, cette différence se traduit par un écart de 14 places sur 100, pour Troyes, cet écart s'agrandit à 20 places. Autrement dit, les candidats ayant suivi une formation du supérieur sont un peu plus privilégiés que ceux qui ont postulé à Reims.

Enfin, concernant les candidats qui sont issus d'un centre ou d'un institut de formation, ils sont en moyenne les moins privilégiés à Reims (le candidat moyen est classé à la 75<sup>e</sup> place sur 100). À Troyes, ils sont un peu plus privilégiés que les candidats provenant des formations supérieurs (candidat moyen classé à la 50<sup>e</sup> place sur 100).

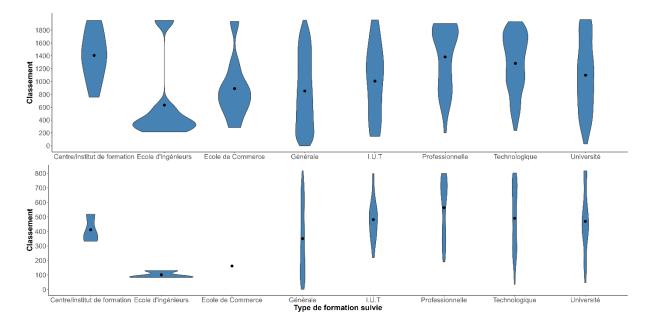
	Reims	Troyes
Centre/institut de formation	1406 (75)	412 (50)
Ecole d'ingénieurs	633 (34)	101 (12)
Ecole de Commerce	889 (47)	162 (20)
Générale (lycée)	852 (45)	351 (43)
I.U.T	1007 (53)	481 (59)
Professionnelle (lycée)	1383 (73)	564 (69)
Technologique (lycée)	1283 (68)	490 (60)
Université	1099 (58)	469 (57)

**Tableau 4** : Classement moyen des candidats selon le type de formation suivie en 2022/2023 et par lieu de candidature. **Lecture** : En moyenne, les candidats ayant suivi une formation en école d'ingénieurs en 2022/2023 ont été classés à la 633<sup>e</sup> place s'ils ont postulé à Reims et à la 34<sup>e</sup> place si le nombre de candidats total a été ramené à 100.

Maintenant, regardons comment le classement des candidats se disperse au sein des formations. De manière générale, que ça soit Troyes et de Reims, les candidats se différencient beaucoup au sein des formations (figure 3). Les candidats postulant à Reims se différencient plus entre eux que ceux qui postulent à Troyes. Il y a deux raisons à cela : le nombre de candidats pour Reims est beaucoup plus élevé, donc mécaniquement le classement des élèves au sein d'une même formation est moins unanime. Aussi, les profils des candidats qui ont postulé à

Reims sont bien plus différents de ceux qui ont postulé à Troyes, cela vient du fait que la zone de chalandise soit plus vaste que celle de Troyes.

Si nous intéressons à la comparaison des formations, les candidats provenant de formations lycéennes, se différencient beaucoup entre eux en termes de classement. Contrairement à eux, les candidats provenant d'école de commerce ou d'ingénieurs sont ceux qui se différencient le moins entre eux. Autrement dit, les « ingénieurs » et les « managers » sont classés de manière beaucoup plus unanime que les lycéens. Cette différenciation est moins présente entre les formations lycéennes et les formations universitaires.



**Figure 3 :** Répartition du classement des candidats de Reims (en haut) et de Troyes (en bas) selon le type de formation suivi en 2022/2023. **Lecture** : La majorité des candidats ayant suivi une formation en école d'ingénieurs et qui ont postulé à Reims, sont relativement concentré en termes de classement entre la 700° et la 250° place, environ. D'ailleurs, le candidat moyen ayant ce profil a été classé à la 633° place (cf. tableau 4).

Quelles conclusions pouvons-nous tirer de cette analyse ? Globalement, les candidats issus d'écoles d'ingénieurs ou de commerce présentent des classements plus élevés que leurs pairs, avec des profils souvent similaires entre eux. Cette tendance est particulièrement marquée pour ceux ayant postulé à Troyes. En revanche, les candidats provenant de lycées et d'universités affichent des classements généralement inférieurs, bien que leur distribution soit plus variée, révélant une diversité de profils plus importante.

Par ailleurs, une similarité émerge entre les villes de Reims et Troyes. Dans l'ensemble, les candidats ayant suivi un cursus général se retrouvent plus fréquemment en tête du classement, tandis que ceux issus de formations professionnelles occupent les positions inférieures. Les

candidats ayant suivi des cursus technologiques se situent plutôt dans les catégories inférieures et intermédiaires, tandis que ceux provenant d'universités (hors I.U.T.) se répartissent dans les catégories inférieures et intermédiaires. Les étudiants en I.U.T. se situent principalement dans la catégorie intermédiaire.

Il est à noter que la répartition des candidats entre Reims et Troyes demeure similaire, proportionnellement au nombre total de candidats. Ces constatations mettent en évidence des tendances claires dans les classements des candidats en lien avec leurs parcours éducatifs, avec des variations intéressantes entre les écoles et les programmes.

2.1.2. Lien entre la moyenne générale des candidats et leur classement par type de formation

Nous avons observé une cohérence entre les deux campus en ce qui concerne la corrélation entre le classement des candidats et le type de formation suivie en 2022/2023. Examinons maintenant la relation entre le classement des candidats et leur moyenne générale en 2022/2023 en fonction du type de formation suivie.

Tout d'abord, il est essentiel de préciser théoriquement qu'il devrait exister une corrélation négative entre le classement et la moyenne générale d'un candidat. En effet, logiquement, plus un candidat obtient de bonnes notes (donc une meilleure moyenne), plus il sera privilégié dans le classement, se traduisant par un rang numériquement faible. Cela s'applique à toutes les formations, à l'exception des candidats ayant suivi une formation dans un centre ou institut et ayant postulé à Troyes, ainsi que les candidats en école d'ingénieurs ayant postulé à Reims (figures 4 et 5).

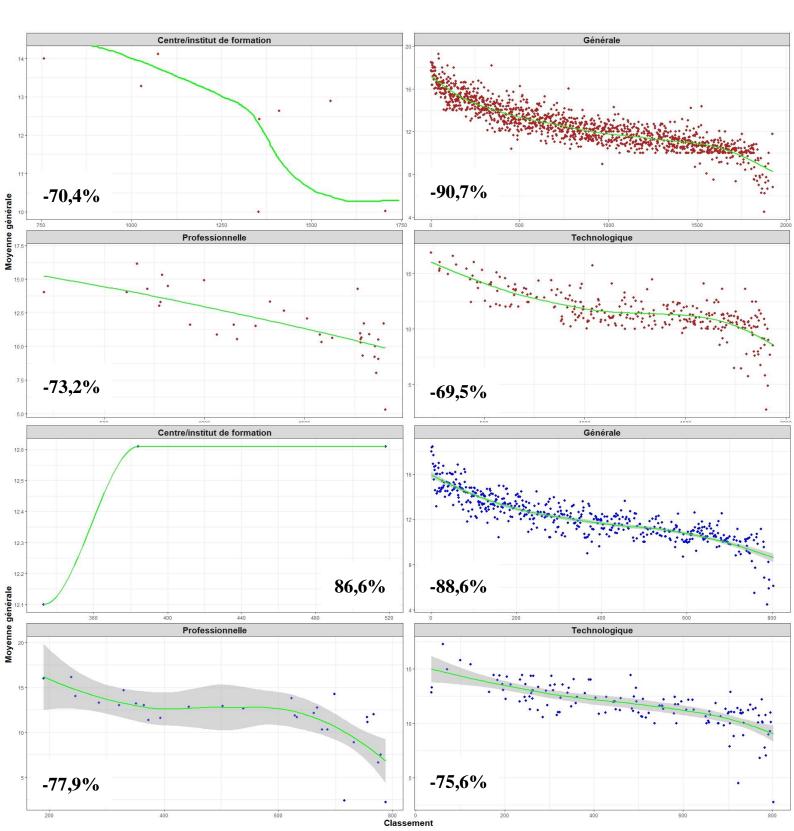
En ce qui concerne les formations lycéennes, le lien entre le classement et la moyenne générale est particulièrement fort pour les candidats en terminale générale, indépendamment du campus de candidature. Cependant, cette différence est moins marquée pour les candidats ayant postulé à Troyes (figure 4). Pour le campus de Reims, on observe une différence de corrélation de 17,5 points de pourcentage entre les candidats généraux et les candidats professionnels (10,7 pour ceux ayant postulé à Troyes), et de 21,2 points de pourcentage entre les candidats généraux et les candidats technologiques (13 pour ceux ayant postulé à Troyes). En général, on peut conclure que la moyenne générale des candidats généraux semble avoir plus d'importance que celle des candidats professionnels et technologiques dans le classement. Cela suggère que, en plus de la moyenne générale, d'autres éléments sont pris en compte pour classer les candidats

des formations technologiques et professionnelles, et que ces éléments « annexes » (vie associative par exemple) sont plus importants que ceux des candidats en terminale générale.

En revanche, pour les candidats issus d'une école de commerce, la moyenne joue un rôle quasi-déterminant dans le classement, du moins pour le campus de Reims (avec une seule observation pour le campus de Troyes). En effet, un candidat ayant postulé à Reims et ayant suivi une formation en école de Commerce l'année précédente verrait son classement augmenter en moyenne de 94 places en cas d'augmentation d'un point de sa moyenne générale. Pour les ingénieurs, comme expliqué précédemment, une anomalie est observée : les candidats ayant suivi une formation d'ingénieurs et ayant postulé à Troyes présentent une corrélation positive entre leur classement et leur moyenne générale de 100%, tandis que pour ceux ayant postulé à Reims, la corrélation est négative à hauteur de 90% (figure 5). Autrement dit, à Troyes, la moyenne générale des ingénieurs ne semble pas être prise en compte, alors qu'à Reims, elle joue un rôle déterminant.

Enfin, pour les candidats ayant suivi une formation universitaire (technologique ou non), la corrélation entre le classement et la moyenne générale est d'autant plus importante lorsqu'ils postulent pour Reims (figure 5). De plus, pour les candidats de Reims, la corrélation est plus marquée pour ceux issus d'une université technologique (88,2% pour les I.U.T. contre 77,9% pour les autres universités³) et inversement pour ceux postulant à Troyes (77,5% pour les autres universités contre 71,8% pour les I.U.T.). En résumé, pour les candidats ayant postulé à Reims, la moyenne générale semble expliquer davantage leur classement que celle des candidats ayant postulé à Troyes.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Les candidats qui proviennent des « autres universités » englobent en très grande majorité ceux qui proviennent de l'Université de Reims elle-même. Ainsi, cela signifie que ces candidats qui se réorientent à l'intérieur de l'Université. Par exemple un ancien élève de la licence Administration Economique et Sociale qui souhaite intégrer la LEG.



**Figure 4** Relation entre la moyenne générale des candidats et leur classement, distinguée selon leur campus de candidature (Reims en rouge, Troyes en bleu), pour ceux ayant suivi une formation lycéenne ou dans un centre/institut de formation. **Lecture**: Le classement et la moyenne générale des candidats ayant postulé à Troyes et ayant suivi une formation dans un lycée technologique sont corrélés négativement à hauteur de 75,6%.

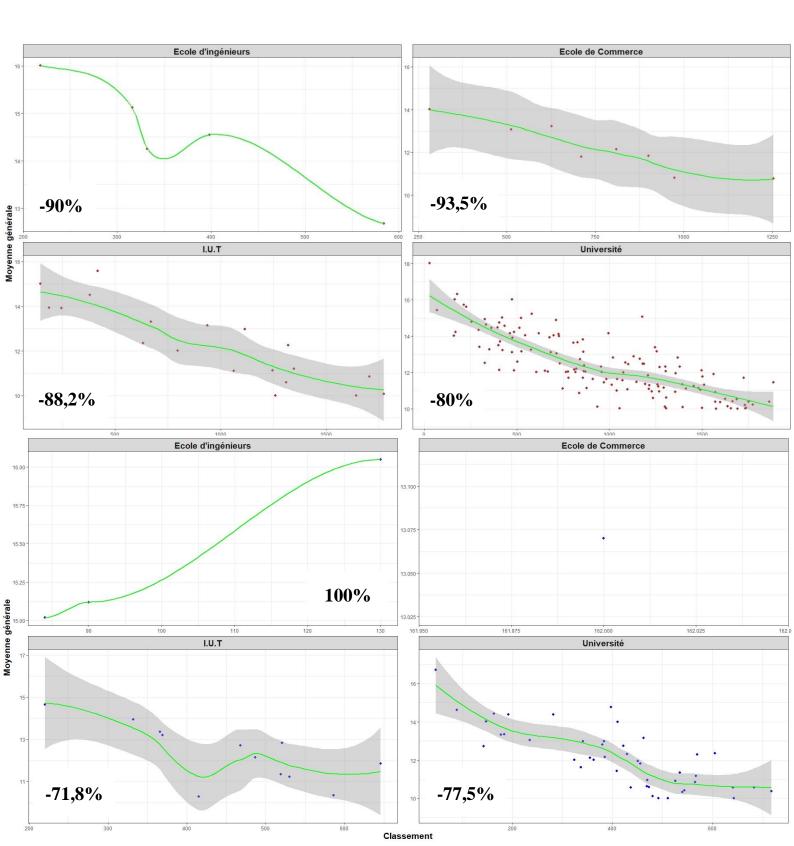
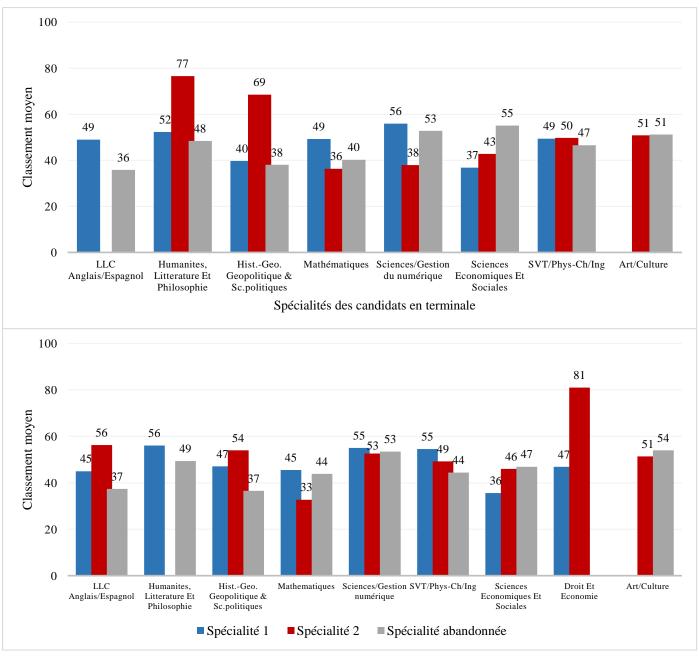


Figure 5 : Relation entre la moyenne générale des candidats et leur classement, distinguée selon leur campus de candidature (Reims en rouge, Troyes en bleu) pour ceux ayant suivi une formation post-baccalauréat. Lecture : Le classement et la moyenne générale des candidats ayant postulé à Reims et ayant suivi une formation dans une université (hors I.U.T.) sont corrélés négativement à hauteur de 88,3%.

#### 2.2.1. Selon la spécialité des lycées généraux

Examinons à présent l'importance relative des différentes spécialités dans le classement. En d'autres termes, appliquons la même logique que précédemment, mais cette fois, concentrons-nous uniquement sur la moyenne des classements en fonction des spécialités choisies et abandonnées par les candidats en terminale pour l'année scolaire 2022/2023.

Dans un premier temps, nous observons que les spécialités des sciences économiques et sociales (SES), de l'histoire-géographie géopolitique & sciences politiques (Hist.-Géo.), et des Mathématiques sont privilégiées dans le classement, indépendamment du campus auquel les candidats postulent (figure 6). Cependant, une observation intrigante émerge lorsque l'on regarde plus en détail : en moyenne, les candidats ayant choisi les Mathématiques comme première spécialité obtiennent un classement inférieur à ceux qui l'ont choisie en seconde spécialité. Par exemple, le candidat moyen postulant à Reims se classe en moyenne à la 45e place sur 100 s'il a choisi les Mathématiques en première spécialité, tandis qu'il se positionne à la 33e place sur 100 s'il les a choisies en seconde spécialité. Ce phénomène se reproduit de manière similaire pour le candidat moyen postulant à Troyes. Cette observation semble déconcertante, à moins que l'on ne formule l'hypothèse que ces candidats sont davantage orientés vers des matières scientifiques.



**Figure 6**: Moyenne du classement ramené à 100 des candidats ayant postulé à Reims (en haut) et à Troyes (en bas) selon les spécialités choisies. **Lecture**: En moyenne, les candidats ayant postulé à Troyes et qui ont choisis d'abandonner les SES en terminale ont été classé à la 55e place sur 100.

Cette hypothèse est vérifiée par les données observées (tableau 5). En effet, parmi les candidats ayant postulé à Troyes et ayant choisi les Mathématiques comme première spécialité, 92% ont opté pour une spécialité scientifique en seconde spécialité, et 72% ont abandonné une matière scientifique en terminale. Pour ceux ayant postulé à Reims avec les Mathématiques comme première spécialité, 77% ont choisi une spécialité scientifique en seconde, et 77% d'entre eux (pas nécessairement les mêmes individus) ont abandonné une spécialité scientifique. Ainsi, les résultats obtenus confirment l'hypothèse énoncée précédemment.

Reims	Spécialité	Spécialité	Troyes	Spécialité	Spécialité
	2	abandonnée		2	abandonnée
Art/Culture	1%	1%	Art/Culture	0%	3%
HistGéo.	7%	0%	HistGéo.	0%	3%
LLC	1%	10%	LLC	0%	9%
Anglais/Espagnol			Anglais/Espagnol		
SES	4%	9%	SES	3%	11%
Sciences/Gestion	9%	3%	Sciences/Gestion	5%	3%
du numérique			numérique		
SVT/Phys-Ch/Ing	77%	77%	SVT/Phys-	92%	72%
			Ch/Ing		
Education	1%	0%			
physique					
Humanités,	4%	0%			
Littérature Et					
Philosophie					

**Tableau 5**: Répartition des spécialités des élèves qui ont choisi les Mathématiques en première spécialité, selon les campus de candidature. **Lecture**: 4% des candidats qui ont choisi les Mathématiques en première spécialité et qui ont postulé à Reims, ont choisi les SES comme seconde spécialité.

Un autre élément étonnant réside dans le classement moyen des candidats ayant opté pour la spécialité Droit et Économie comme seconde spécialité. Bien que cette spécialité soit catégorisée comme une spécialité "générale," dans le sens où elle n'est pas exclusivement associée aux filières technologiques telles que la filière STMG, elle évoque néanmoins cette dernière, créant ainsi un obstacle pour les candidats. Il est à noter que cette association peut être perçue comme un désavantage, étant donné que la filière STMG est souvent considérée moins favorablement que les anciennes filières générales. D'ailleurs, le choix en termes de spécialisation (Mathématiques, SES, Hist.-Géo.) rappelle très fortement l'ancienne filière ES. Cela revient au fait que les précédentes années, parmi les candidats sélectionnés pour accéder à la LEG provenaient de la filière ES.

Ce qu'il faut retenir ici, c'est le profil du candidat qui a le maximum de chances d'être le mieux classé en raison de ses spécialités. C'est le point commun essentiel entre Troyes et Reims. En effet, dans les deux cas, le « meilleur candidat » est celui qui choisis les SES en première spécialité, les Mathématiques en seconde spécialité et l'Hist.-Géo. en spécialité abandonnée. Il apparaît une nuance importante : il ne faut pas entendre par « spécialité abandonnée », une spécialité dont il faut absolument se débarrasser. Il faut plutôt entendre par « spécialité abandonnée », une spécialité prise en première qui était un plus ou moins bon choix

et qui était celle qui était la mieux placée pour être abandonnée étant donné les deux autres. Par exemple, il est plus judicieux d'abandonner l'Hist.-Géo. plutôt que les Mathématiques et les SES, malgré le fait que l'Hist.-Géo. est une excellente spécialité pour la culture générale des élèves.

#### 2.2.2. Focus sur les Mathématiques

Maintenant, portons notre œil sur le classement des candidats ayant suivi une formation générale au lycée, et plus particulièrement sur la spécialité des Mathématiques dispensée au lycée. Dans notre situation, les élèves ont plusieurs choix en ce qui concerne l'inclusion des Mathématiques dans leur formation. Certains optent pour les Mathématiques comme première spécialité, d'autres comme deuxième spécialité. Il y a également la possibilité de les choisir en tant que matière complémentaire (option). Certains décident de les exclure de leurs spécialités, tandis que d'autres abandonnent les Mathématiques comme spécialité principale tout en les intégrant en tant que matière complémentaire. Enfin, certains élèves n'ont jamais choisi les Mathématiques comme spécialité et ne les incluent pas en tant que matière complémentaire.

Maintenant ces précisions énoncées, allons dans le vif du sujet. On retrouve tout de suite que chaque groupe est plus dense (et dans la même logique) dans le cas où les candidats auraient postulé à Reims (figure 7). Cette constatation s'explique rapidement par le fait qu'il y a nettement plus de candidats à Reims qu'à Troyes. En d'autres termes, tous les groupes sont généralement répartis sur l'ensemble du classement. À partir de là, nous pouvons conclure qu'il n'y a pas de différence significative entre le classement des candidats ayant postulé à Reims et celui des candidats ayant postulé à Troyes, proportionnellement au nombre total de candidats.

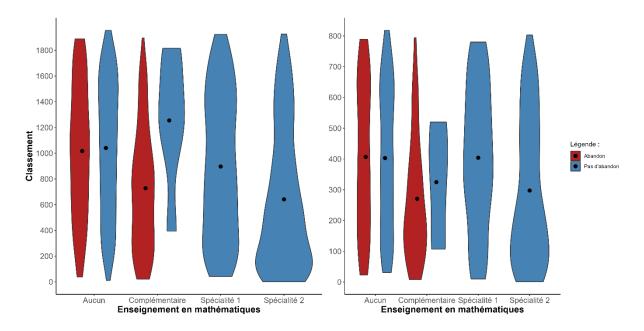
Les seules vraies différences entre les deux campus se situe dans les Mathématiques complémentaires. En effet, les candidats ayant choisi les Mathématiques en tant que matière complémentaire et ayant postulé à Reims obtiennent des classements significativement plus bas, souvent en dessous du seuil des 50%, par rapport à leurs homologues ayant le même profil, mais ayant postulé à Troyes, où les classements sont généralement au-dessus du seuil des 50%. De plus, le classement des candidats à Troyes est distribué de manière relativement uniforme, tandis qu'à Reims, on observe une inégalité de répartition, avec la majorité des candidats classés dans le bas du classement et seulement quelques-uns au milieu.

Poursuivons notre analyse des Mathématiques complémentaires. Une autre distinction entre les deux campus réside dans la différence de classement moyen entre les candidats ayant

abandonné la spécialité en Mathématiques, mais ayant choisi les Mathématiques complémentaires, et ceux n'ayant jamais eu les Mathématiques comme spécialité, mais ayant opté pour les Mathématiques complémentaires. Il semble qu'en général, les candidats ayant abandonné leur spécialité soient privilégiés par rapport à l'autre groupe. Cette tendance est logique, car le premier groupe a une plus grande expérience des Mathématiques que le second. La disparité entre les candidats postulant à Reims et à Troyes réside essentiellement dans le fait que Reims discrimine de manière plus négative que Troyes les candidats ayant étudié les Mathématiques uniquement en complémentaire.

Enfin, nous pouvoir des phénomènes étranges, car nous pouvons émettre l'hypothèse que les candidats ayant les Mathématiques en spécialité (1 ou 2) en terminale sont mieux classés que les autres. Or, ce n'est pas le cas. En effet, les candidats qui ont choisi cette matière en première spécialité, sont en moyenne mois bien classés que les candidats qui ont les Mathématiques en complémentaire (après avoir abandonné leur spécialité en Mathématiques), indépendamment du campus auquel ils ont candidaté. Cette constatation peut paraître surprenante, mais elle trouve son explication lorsque l'on considère que les candidats ayant abandonné les Mathématiques comme spécialité les conservent partiellement en complément tout en se spécialisant dans une autre matière. Il est alors plausible que cette diversification puisse jouer en faveur de ces candidats.

D'autres phénomènes étranges apparaissent selon les campus. Les candidats qui ont postulé à Troyes et qui n'ont plus de Mathématiques en terminale, sont classés en moyenne à peu près au même niveau que les candidats qui ont les Mathématiques en 1ère spécialité. À partir de là, nous pouvons émettre l'hypothèse que les candidats n'ayant plus de Mathématiques ont d'autres qualités appréciées que les Mathématiques. Pour les candidats ayant postulé à Reims, les candidats qui n'ont pas du tout de Mathématiques en terminale sont en moyenne mieux classés que les candidats qui ont les Mathématiques en complément.



**Figure 7**: Répartition du classement des candidats étant en terminale générale en 2022/2023 selon leur choix vis-à-vis des Mathématiques et ayant postulé à Reims (à gauche) et à Troyes (à droite). **Lecture**: Les candidats ayant opté pour les Mathématiques en tant que matière complémentaire, postulant à Troyes et renonçant à la spécialité en Mathématiques, présentent une concentration notable entre la 50° et la 270° place environ. De plus, le candidat moyen avec ce profil est environ classé à la 260° place.

Toutes ces observations nous mènent à la déduction des différents privilèges accordés. Autrement dit, nous allons regarder quels sont les groupes de candidats qui sont les mieux classés et les groupes qui sont les moins bien classés selon les campus (tableau 6).

Classement	<b>Profils pour Reims</b>	<b>Profils pour Troyes</b>
1	Spécialité 2 (33)	Abandon mais complémentaires (33)
2	Abandon mais complémentaires (37)	Spécialité 2 (36)
3	Spécialité 1 (46)	Complémentaires (40)
4	Aucun (53)	Spécialité 1 (49)
5	Complémentaires (64)	Aucun (50)

**Tableau 6**: Classement des groupes de candidats vis-à-vis des Mathématiques selon le campus pour lequel les candidats ont postulé. **Lecture**: Les candidats qui ont postulé à Reims et qui ont choisis les Mathématiques en seconde spécialité sont les mieux classés que les autres candidats. D'ailleurs, le candidat moyen ayant ce profil est classé à la 33e place sur 100.

#### 2.2.3. Selon les filières technologiques

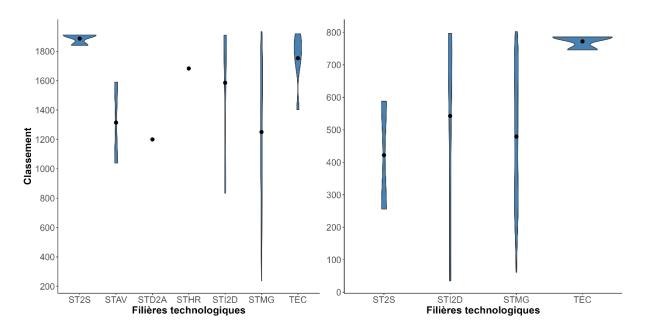
Finissons d'examiner les formations des candidats en terminale en 2022/2023. Cette fois, nous sommes face aux différentes filières de la formation technologique, qui a été épargnée par

la reforme. La première chose qui apparaît, c'est la grande diversité en termes de classement des filières STMG et STI2D sur l'intégralité du classement (figure 8). D'ailleurs, les candidats provenant de STMG se différencient presque autant entre selon les deux campus. Autrement dit, il existe une diversité des profils dans les filières STMG quasiment aussi importe pour ceux qui ont postulé à Reims que les STMG postulant à Troyes. Ce n'est pas vrai concernant la filière STI2D pour laquelle les candidats postulant à Reims se répartissent moins sur le classement que pour les candidats provenant de STI2D postulant à Troyes. De plus, c'est toujours la filière STMG qui est privilégiée à la filière STI2D.

En outre, nous voyons une nette différence entre les candidats à Reims et ceux postulant à Troyes. D'abord, seulement quatre filières apparaissent dans les candidatures de Troyes et 7 dans celle de Reims, ce qui montre encore une fois que l'attractivité de Reims est plus importante que celle de Troyes. Ensuite, le classement moyen des différentes filières diffère complètement selon le campus de candidature. Du côté de Reims, c'est la filière des STMG c'est le candidat moyen ayant la meilleure place et c'est celui de la filière ST2S qui a la pire place (en plus du fait que les candidats de cette filière soient concentrés dans les mêmes places).

Du côté de Troyes, c'est le candidat moyen de la filière ST2S qui a la meilleure place et les candidats de cette filière sont mieux répartis que ceux qui ont postulé à Reims.

Donc pour conclure, nous voyons bien que selon les campus, les filières sont plus ou moins appréciées et qu'en moyenne les candidats de ces filières sont classés dans le milieu, voire la fin du classement. Cela rejoint l'idée de la figure 3.



**Figure 8**: Répartition du classement des candidats étant en terminale technologique en 2022/2023 selon leur filière et ayant postulé à Reims (à gauche) et à Troyes (à droite). **Lecture**: Les candidats ayant postulé à Troyes et qui ont suivi la filière TEC en 2022/2023, sont plus concentrés dans le bas du classement, entre la 750° et la 790° place. D'ailleurs, le candidat moyen ayant ce profil est classé à la 780° place environ.

#### **CONCLUSION**

Nous avons donc exploré l'origine des candidats, leur type de formation (lycée, université, etc.) puis leur parcours scolaire détaillé pour les candidats provenant d'un lycée général ou technologique. Nous devions voir si l'origine des candidats et leur parcours scolaire influençaient leur choix et leurs chances d'intégrer la LEG, tout en comparant le campus de Troyes et de Reims.

En général, hors de la France métropolitaine, il y a peu de candidats qui postulent à la LEG et qui acceptent la formation lorsqu'ils reçoivent la proposition. À l'international, le campus de Troyes est plus populaire que Reims : proportionnellement au nombre de candidats, les candidats ont plus tendance à accepter la formation de Troyes. Au niveau national, nous observons le même phénomène : la part des candidats qui refuse la formation lorsqu'ils ont été acceptés à Reims est le double que celle de Troyes. En outre, les principaux candidats qui ont accepté la formation proviennent en grande majorité du Nord-est.

Concernant les types de formation, en général, nous observons les mêmes phénomènes pour les deux campus : les candidats qui sont privilégiés dans le classement sont ceux qui ont été en école de Commerce/d'ingénieurs, les candidats qui étaient des lycéens généraux puis ceux qui étaient en formation universitaire (technologique ou non). En revanche, le lien entre le classement et la moyenne générale des candidats est plus confus, mais on retiendra tout de même que pour les candidats venant d'un lycée général, d'une école de commerce ou d'ingénieurs, la moyenne générale de l'élève est quasiment entièrement déterminante dans leur classement. Autrement dit, comparé aux autres types de formation, les éléments annexes sont moins pris en compte.

Enfin, pour les enseignements des lycées généraux sont plus ou moins privilégiés. Pour les deux campus, ce sont les candidats qui ont choisi les SES en première spécialité, les mathématiques en seconde puis qui ont abandonné l'Histoire-géographie en terminale. Malgré l'importance des mathématiques, elle est préférée en seconde spécialité plutôt qu'en première car la grosse majorité qui a fait ce choix représente un profil scientifique plutôt qu'économique. Concernant les filières technologiques, la majorité des candidats proviennent de STMG et de STI2D, mais c'est cette première qui est en moyenne privilégié à l'autre et c'est encore plus flagrant lorsqu'il s'agit des candidats postulant à Reims.

## **TABLE DES FIGURES**

Figure 1 : Origine des candidats internationaux selon l'état de leur vœu à l'égard de la LEG de
Reims (en haut) et de la LEG de Troyes (en bas)
Figure 2 : Origine des candidats français selon l'état de leur vœu à l'égard de la LEG de Reims
(en haut) et de la LEG de Troyes (en bas)
Figure 3 : Répartition du classement des candidats de Reims (en haut) et de Troyes (en bas) selon le type de formation suivi en 2022/2023
Figure 4 Relation entre la moyenne générale des candidats et leur classement, distinguée selon
leur campus de candidature (Reims en rouge, Troyes en bleu), pour ceux ayant suivi une
formation lycéenne ou dans un centre/institut de formation
Figure 5 : Relation entre la moyenne générale des candidats et leur classement, distinguée selon
leur campus de candidature (Reims en rouge, Troyes en bleu) pour ceux ayant suivi une
formation post-baccalauréat16
Figure 6 : Moyenne du classement ramené à 100 des candidats ayant postulé à Reims (en haut)
et à Troyes (en bas) selon les spécialités choisies
Figure 7 : Répartition du classement des candidats étant en terminale générale en 2022/2023
selon leur choix vis-à-vis des Mathématiques et ayant postulé à Reims (à gauche) et à Troyes
(à droite)
Figure 8 : Répartition du classement des candidats étant en terminale technologique en
2022/2023 selon leur filière et ayant postulé à Reims (à gauche) et à Troyes (à droite) 24

## TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition du campus auquel les candidats internationaux ont postulé selon leur
vœu5
Tableau 2 : Répartition des vœux des candidats internationaux selon le campus auquel ils ont postulé
Tableau 3 : Répartition des candidats français par campus selon leurs vœux
Tableau 4 : Classement moyen des candidats selon le type de formation suivie en 2022/2023 et par lieu de candidature
Tableau 5 : Répartition des spécialités des élèves qui ont choisi les Mathématiques en première spécialité, selon les campus de candidature
Tableau 6 : Classement des groupes de candidats vis-à-vis des Mathématiques selon le campus pour lequel les candidats ont postulé
pour requer res candidates out posture

## TABLE DES MATIERES

Introduction.		. 3
1. Les or	igines des candidats de la licence Economie-Gestion de l'Université de Rein	ns
Champagne-Ar	denne	. 4
1.1. S	ur le plan mondial	. 4
1.2. S	ur le plan national	. 6
2. Le cla	sement des candidats selon leur scolarité	10
2.1. L	e classement par type de formation	10
2.1.1. 2022/2023	Répartition du classement des candidats selon leur type de formation et 10	en
2.1.2. formation	Lien entre la moyenne générale des candidats et leur classement par type de 13	de
2.2. L	e classement par formation	16
2.2.1.	Selon la spécialité des lycées généraux	17
2.2.2.	Focus sur les Mathématiques	20
2.2.3.	Selon les filières technologiques	22
Conclusion		25
Table des fig	ures	26
Table des tab	leaux2	27
Table des ma	tières	28